



## Direction Inter-Diocésaine de l'Enseignement Catholique

Aube & Haute-Marne

### Compte-rendu CE CIDEC du mercredi 04 décembre 2019

Les présents : M. Thierry FILIÂTRE, Père Jean-Luc DEPAIVE, Mme MARAIT Judicaëlle, M. Jean-Marie HUGUENOT, Mme Delphine LIBOT, M. Emmanuel RICHARDOT, M. Jean-Luc QUERY-DESMAREST, Mme Line HERMAN, Sœur Odile Bernard, Mme Katarzyna AMIOT

Excusés : M. Pascal LHOSTE, Danielle AUBRAT

#### Ordre du jour :

- Adoption du dernier compte-rendu,
- État des comptes de l'ASIEC
- Modalités retenues du remplacement du psychologue (à la suite du départ de Monsieur GILLET),
- Modification des structures : étude & avis,
- Demandes spécifiques dans le cadre du dispositif EMER,
- Informations par l'A.P.E.L.,
- Dossier « Subventions numériques » à valider,
- Questions diverses :
  - . Subventions informatiques des écoles.
  - . Échos de la commission des investissements,
  - . Projets 2021 : nouvelles modalités

❖ **Validation** du Compte Rendu de la Commission Exécutive du CIDEC du 18 septembre 2019

❖ État des comptes de l'ASIEC.

- Il n'y a pas d'obligation institutionnelle de présenter les comptes de l'ASIEC. Par transparence = la structure tourne correctement, il y a un excédent cette année d 148 000 €. Attention, cette rentrée fut exceptionnelle, cette somme est la répartition du reliquat à Reims (ne reviendra pas l'année prochaine).
- 2019/2020 : excédent de 32 000 € amoindri. S'il faut assurer la prise en charge financière du personnel mise à disposition par l'État, ce ne sera pas possible de le faire.

❖ Cotisations 2020/2021 :

- + 1 € par primaire.
- + 1 € par collégien.
- + 1,50 € par lycéen.
  - ⇒ Mise en place du Grand Est amène une génération de dépenses. Il y aura un interlocuteur Grand Est salarié par le CREC (décision pas encore actée).
  - ⇒ Répartition des lycéens = lycées pas les plus à plaindre (d'où la hausse de 0,50 €)
  - ⇒ Pour les lycées, perception de la subvention immobilière = 6 millions d'euros pour 2020.

- ✦ Modalités retenues pour le remplacement du psychologue (à la suite du départ de Franck GILLET) :
  - Franck GILLET avait une activité en deux parties :
    - ⇒ Une moitié pour le travail de psychologue.
    - ⇒ Une moitié pour le point écoute.
  - Le temps passé pour les déplacements du travail de psychologue = équivalent 3 semaines de temps de travail.
  - Pas de recherche d'un psychologue détaché, mais mise en place de conventions d'honoraires avec des psychologues sur Saint-Dizier, Chaumont et Langres qui accepteront les conditions (60 €/heure + 3h/bilan).
    - ⇒ Plutôt 5h par bilan puisque l'on doit ajouter 1h pour la rédaction et 1h pour la rencontre avec les parents).
    - ⇒ Prendre sur l'excédent de 32 000 € ramènerait l'excédent à environ 25 000 €.
  - Rechercher un psychologue avec les bons diplômes est difficile. De plus, le type de contrat amène une situation sociale bancale et des perspectives professionnelles pas très claires.
  - Valérie HERVÉ surtout concentrée sur l'Aube.
  - Les activités de point d'écoute sont surtout à la marge.
  - Valérie HERVÉ fera le tri sur les dossiers à traiter.

✦ Modifications de structures : étude & avis d'opportunité :

→ Codification pour la prise de décision :

- ① Très favorable
- ② Pourquoi pas
- ③ Pas opportun

→ École Saint-François : Décision prise = Demande pas opportune

⇒ Kartarzyna AMIOT :

- Rencontre avec Sœur Anne-Catherine afin de repréciser la demande : Classe de Cœur + classe EIP.
- Classe à triple niveau.
- Avoir une classe pour avoir de la continuité avec les enfants précoces et en difficulté avec une pédagogie d'inspiration MONTESSORI et PERFORM.
- Points d'appuis sur l'école/formation = engager l'équipe à se former à deux pédagogies.
- Mettre le collège dans la boucle.
- 50 EIP = plus l'année prochaine.
- N'a pas senti (à contre cœur) une réelle volonté de promouvoir la fermeture auprès des parents.
- Le but de la classe est de proposer une pédagogie adaptée et personnalisée.

⇒ Remarque de Jean-Luc QUERY-DESMAREST : « Ouverture de classe comme conséquence d'augmentation des effectifs. »

⇒ Monsieur FILIÂTRE : « La crainte est de recréer une distinction. De plus, la demande n'est pas très logique, car il y a déjà quelque chose en cycle 3, pourquoi ne pas commencer par le cycle 2. »

⇒ Remarque Sœur Odile Bernard : « Déjà un couac lors de la création de la classe hors contrat. »

- ⇒ Réponse de Katarzyna AMIOT : « Réponse apporté à la fin avec l'EIP. »
- ⇒ Monsieur FILIÂTRE : « Transfert du poste et pas disparition. Il permettra d'accompagner es équipes grâce à un poste itinérant. »
- ⇒ Père Jean-Luc DEPAIVE : « Si ces élèves existent ailleurs, pourquoi ne pas ouvrir ailleurs. »

⇒ **Décision prise** : ③

→ École Assomption : Même demande dans le cadre EMR (voir la suite du Compte rendu).

→ École Saint Dominique Savio :

- ⇒ Classe de 5<sup>e</sup>. Monsieur FILIÂTR : « Logique car poursuite de l'amorce d'augmentation de la capacité d'accueil. » ⇒ **Décision prise** : ①
- ⇒ Fls = mettre dans la réussite pour tous. ⇒ **Décision prise** : ①
- ⇒ Initiation allemand en 6<sup>e</sup> = prendre sur la DGM. ⇒ **Décision prise** : ③

→ Collège Saint Bernard :

- ⇒ Ouverture classe de 6<sup>e</sup>.
- ⇒ **Décision prise** : ③

→ Collège Henri Breton :

- ⇒ Ouverture classe de 5<sup>e</sup> car suivi d'ouverture de la classe de 6<sup>e</sup> en 2019.
- ⇒ 140 élèves (63 il y a 5 ans).
- ⇒ **Décision prise** : ①

→ Collège Marguerite Bourgeoys :

- ⇒ Ouverture d'une classe de 6<sup>e</sup>. ⇒ **Décision prise** : ③
- ⇒ Dédoublément sciences et langues en 4<sup>e</sup>. Prendre sur la DGM. ⇒ **Décision prise** : ③

→ Lycée Saint Bernard :

- ⇒ Montée en puissance de la réforme = terminale en moyens constants, prévoir à l'avance les heures ou proposer moins d'options.
- ⇒ **Décision prise** : ③

→ Lycée La Salle :

- ⇒ LEGT :
  - Ouverture 3<sup>e</sup> classe de seconde générale car très forte demande. Il n'y aura pas d'ouverture ensuite en première et terminale. Cette ouverture a pour but de renforcer le socle car il y a beaucoup de départs ensuite dans les différentes options.
  - Monsieur FILÂTRE : « Avoir une belle répartition entre les 3 établissements. »
  - Sœur Odile Bernard : « Prendre les jeunes en pro pose la question de savoir quel niveau mettre en sortie de 3<sup>e</sup> pour une seconde générale. »
  - **Décision prise** : ①

- ⇒ Fermeture de la terminale.
  - Demande car dernière année et transformation déjà validé.
  - Sans demande de moyens horaires.
  - Monsieur FILIÂTRE : « Ce qui gêne c'est qu'il n'y a pas d'apports d'élèves en supplémentaire. »
  - **Décision prise** : ①
- ⇒ Passage en section entière BTS ERA.
  - S'il n'y a pas de demande d'heure = pourquoi pas.
  - **Décision prise** : ①
- ⇒ LP : transformation seconde Bac Pro Technicien menuisier :
  - L'inspecteur pousse à cela.
  - Élargissement vers une formation plus valorisante.
  - **Décision prise** : ① (Sans demande de moyens horaires, sinon ②)
- ⇒ Enseignement de spécialisation = idem Saint Bernard. ⇒ **Décision prise** : ③

- Lycée Jeanne Mance : Ouverture ½ section Bac Pro Animation enfance.
  - ⇒ Sœur Odile Bernard : « Remplacement de l'ASSP. Il n'y a pas de demande d'heures. Ce n'est pas une ouverture mais plutôt une transformation. »
  - ⇒ **Décision prise** : ① (Si c'est une transformation.)

- Lycée Aviat :
  - ⇒ Le CAP avait plusieurs options, elles disparaissent pour ne former qu'un seul CAP.
  - ⇒ Sœur Odile Bernard : « Le lycée Jeanne Mance fera la même demande même si sa capacité de recrutement n'est pas la même. »
  - ⇒ **Décision prise** : ①

#### ✚ EMER :

- Demande de la mise en place d'un ETP à l'école Saint Pierre et à l'Assomption :
  - ⇒ Le ½ temps a servi à la mise en place des CP allégés.
  - ⇒ Dans le cadre de la Réussite pour tous, il y a eu l'octroi d'un temps plein sur Saint Pierre pour les CP + la mise en place à l'Assomption.
  - ⇒ Ce n'est toutefois pas la même logique que pour l'enseignement public, même s'il tend vers la mise en place de CP allégés (volonté du gouvernement qui n'est pas bloquée par le Rectorat.)
  - ⇒ Remarque : l'Assomption, au regard de ses chiffres d'effectifs à venir, aura le droit d'ouverture d'une classe. S'il reste sur la même lancée, prévoir cette ouverture dès l'année prochaine. Il faut faire attention aux sites isolés/Troyes car il y a un besoin de présence de l'Enseignement Catholique et il y a une réelle concurrence de l'Enseignement public.

→ **Décision prise** : Feu vert.

#### ✚ Fermeture de la SEGPA du collège Saint Pierre :

- Tout converge vers le fait de ne plus la compléter.
- 2 enseignantes du 1<sup>er</sup> degré dont une qui partira en retraite en juin 2021.

- Monsieur FILIÂTRE : « Ne pas fermer, mais aller vers la fermeture. »
- Volonté de l'Inspecteur académique de fermeture de toutes les SEGPA.
- Jean-Luc QUERY-DESMAREST : « -100 élèves/année dernière.)
- Monsieur FILIÂTRE : « Maintient l'année prochaine sur 42 heures (2 temps pleins : 21h + 21h). Accompagnement des jeunes, mais plus d'inscriptions en classe de 6<sup>e</sup>. Dans 2 ou 3 ans, quand il n'y aura plus d'élèves, on maintiendra un temps plein pour le soutien dans l'établissement. »

#### ✿ École La Salle :

- Moins 42 élèves en 2018.
- Il a été vérifié au mois de juin si une reprise s'amorçait = 215 élèves annoncés, mais en fait, seulement 194 au total.
- Monsieur FILIÂTRE : « Fermeture d'une classe à La Salle. De plus, la pompe n'est pas réamorcée avec la Maternelle car il y a de faibles effectifs. »
- Katarzyna AMIOT : « Il y a un changement de chef d'établissement, il ne faut lui laisser une chance. »
- Monsieur FILIÂTRE : « Il n'y a pas eu de couperet l'année dernière, cette année le couperet doit tomber même s'il y a un changement de chef d'établissement. Si on laisse une nouvelle fois sa chance, cela peut empêcher une ouverture ailleurs.»
- Proposition de Monsieur FILIÂTRE : Maintenir un ½ temps en CP et dédoubler ?
- **Décision prise : Fermeture** d'une classe.

#### ✿ APEL :

- AG départementale = réélection.
- Au niveau académique, problème avec une personne de Reims. Le bureau académique mêle le département de l'Aube avec beaucoup de projets.
- Dans l'Aube, problèmes de fonctionnement car des membres restent cantonnés dans leurs établissements.
- Projets :
  - Carrousel des métiers à Saint François de Sales le 14 février pour les secondes. Demande des 3<sup>e</sup> mais lourd à gérer, il y a une prévision de mini kit à mettre en place dans leurs structures.
  - Grand rassemblement des familles pour voir leurs demandes et informer les services de l'APPEL → Travail sur l'information et. La formation.
- Pleins d'idées mais pas de personnes en face.
- Proposition du CIDEDEC = mise en place de conventions OGEC ou Conseil d'administration /APPEL.

#### ✿ Deux demandes émanant de l'Assomption et de l'école Saint Jule/Subvention numérique.

- **Validation.**

#### ✿ Lycée Oudinot : 34 élèves pour 2 secondes.

- Ne pas s'engager dans la fermeture de l'établissement.

- ✿ Collège Don Bosco : chute des effectifs pour arriver aujourd'hui à 35 élèves.  
→ Travail de la tutelle salésienne + Monsieur FILIÂTRE sur le renouveau du projet éducatif avec le chef d'établissement.